



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°105 ETE 2014
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestj@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr



EDITO DU MAIRE

Le 23 mars dernier, vous avez été 436 électrices et électeurs, sur 984 inscrits, à accorder vos suffrages à notre liste «St Joseph passionnément». Mes colistiers et moi-même tenons à vous remercier sincèrement pour ce témoignage de confiance.

Je comprends que le profond changement du mode de scrutin et la présence d'une seule liste, sans panachage, ont pu démotiver bon nombre d'entre vous et être ressentis comme une frustration et une atteinte à votre liberté de choix.

Je veux remercier pour leur implication dans la vie communale (durant plusieurs mandats pour certains), les élus qui ont choisi d'arrêter. Je veux remercier également les nouveaux élus (4) qui ont accepté avec beaucoup de spontanéité de faire partie de la nouvelle équipe et les élus (10) qui ont accepté d'investir à nouveau une part de leur temps dans la vie de notre collectivité.

Au nom de tous les élus qui ont travaillé avec lui, je salue Claude DEGASPERI, tout d'abord, pour tout ce qu'il nous a appris durant ses trois mandats de Maire et, ensuite, je le remercie pour avoir accepté de repartir pour un nouveau mandat de six ans comme simple conseiller et ainsi nous faire partager son savoir et nous guider dans les rouages de la vie locale.

Avec le conseil municipal, je poursuivrai le travail accompli par mon prédécesseur en y apportant mon style, ma manière de faire et ma personnalité. Avec la multiplication des lois et des textes en tout genre et la crise économique actuelle, la tâche ne va pas être facile. Mais, avec cette nouvelle équipe et avec le personnel communal dont je salue la compétence, nous ne céderons pas au pessimisme ambiant.

J'ai le plaisir de vous présenter en page suivante la nouvelle équipe municipale qui s'est mise à l'ouvrage le lendemain de son installation, avec enthousiasme, en s'attaquant à l'important travail de la mise en oeuvre des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée.

Dans notre volonté de travailler pour vous et avec vous, nous allons mettre en place les «correspondants locaux». Ils seront le lien entre vos différents hameaux et vos élus.

Le Conseil municipal et moi-même restons à votre écoute et nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel été.

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3 P4
Les p'tits malins ont la parole	P5 P6
Les Associations	P7
En Chartreuse et aux alentours	P8 P9 P10 P11
Mémento	P12

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie DANZI Voiron.

Bien à vous toutes et tous
Votre Maire
Gérard ARBOR

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Gérard ARBOR,
Le Maire.

Patrick FALCON,
1er adjoint - finances.

Martine MACHON,
2ème adjointe - ressources humaines - administration générale.

Marylène GUIJARRO,
3ème adjointe - cadre de vie - social - enfance - jeunesse - aînés.

Paul BUISSIERE,
4ème adjoint - urbanisme - eau et assainissement.

Jean-Pierre OCCELLI
Conseiller délégué.

ARTAUD Jérôme,
AYMOZ BRESSOT Isabelle,
COTTIN Séverine,
DEGASPERI Claude,
FRANCILLON Stéphanie,
GHIOTTI René,
GUILLAT Véronique,
SERVERIN Stéphanie,
SIRAND-PUGNET Emmanuel,
conseillers municipaux.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Elles sont au nombre de quatre, qui travaillent sur les différentes questions ou projets concernant leur domaine.

Leurs travaux sont ensuite proposés à l'ensemble des élus, en commission générale et soumis à l'approbation du conseil municipal, lors d'une séance de ce dernier.

- 1- la commission finances et travaux ;
- 2- la commission social, enfance et scolaire, aînés et cadre de vie ;
- 3- la commission animation et communication ;
- 4- la commission urbanisme, eau et assainissement.

LA BIBLIOTHÈQUE

J'emprunte 3 livres pour 3 semaines (renouvelable une fois sauf demande d'un autre lecteur)

Mais la bibliothèque c'est aussi un lieu où je peux consulter, lire sans pour cela être adhérent !

Venez découvrir nos nouveautés 2014 :

Pour les adultes

Etienne regrette Antoine Sénanque

Ne lâche pas ma main M. Bussi

Absences Alice Laplante

Six ans déjà Harlen Coben

La vie en mieux Anne Gavalda

Le roman du café Pascale Marmet

Central Park Guillaume Musso

Muchachas K. Pancol

En kit Laure Naimski

Mobile de rupture Cookie Allez

l'enfant du bout de la plage Linda Olsson

la petite communiste qui ne souriait jamais

Lola Lafon

Pour la jeunesse

Le miroir brisé Coe Jonathan

Comment tomber amoureuse sans tomber

S. Morgenstern

Brochettes à gogo A Fine

Tout finit par un baiser K. Klise

Petit Nicolas : papa casse mes jouets

A table les pirates !

La maîtresse est foldingue

Pour les albums

Pas faim ?

Ours blanc a perdu sa culotte

Viiiite !!

et d'autres romans, policiers, BD ainsi qu'un choix de livres pour enfants.

Vous pouvez consulter en dernière page, le « memento » les horaires actuels de la bibliothèque, ceux prévus cet été et **surtout ceux établis à la rentrée**, suite à la réforme des rythmes scolaires.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de belles vacances et pour ceux qui ne bougent pas de très beaux voyages à travers vos lectures.

SITE WEB DE LA COMMUNE RECHERCHE DE BONNES VOLONTÉS

Le conseil municipal souhaite revoir la conception du site web de la commune de St Joseph de Rivière et recherche quelques personnes volontaires et ayant des compétences en conception de sites pour cette mission.

N'hésitez pas à vous manifester par téléphone ou par mail, ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples informations et vous remercions de votre implication.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

La région Rhône-Alpes connaît des épisodes de grande ampleur de pollution aux particules fines liés au gaz d'échappement mais aussi aux feux de jardin et de déchets verts.

Pour comparaison : brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

C'est pourquoi les déchets verts doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, **et non plus brûlés.**

Un nouvel arrêté préfectoral de novembre 2013 encadre ces pratiques (consultable en ligne sur le site ou affiché à la porte de la Mairie).

Il n'existe plus aucune dérogation ni sur les périodes, ni sur le type de végétaux à brûler, comme l'autorisait le précédent arrêté de décembre 2008.

Extraits de l'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 :

«... Le présent arrêté s'applique aux incinérations de déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Il couvre les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.» ...

«...Le brûlage de ces déchets végétaux **est interdit en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère...** »

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'EPURATION

Un petit rappel simple du fonctionnement de notre station d'épuration : les eaux usées brutes arrivent sur le site et sont déversées dans une grande cuve. Au fond de celle-ci deux pompes se mettent en marche alternativement lorsqu'un certain niveau d'eaux usées est atteint, afin de recouvrir les lits de roseaux, servant de « filtres ».

Une opération du même type se produit avec ces mêmes eaux filtrées, stockées dans une deuxième cuve et renvoyées sur un deuxième lit de roseaux où d'autres pollutions sont aussi épurées.

Ce bref schéma pour sensibiliser les administrés raccordés au réseau d'assainissement sur l'utilisation des lingettes dans leur ménage ou toilette quotidiens.

Bien que vendues avec la promesse de « biodégradabilité » par les fabricants, elles restent cependant bien intactes à leur arrivée à la station d'épuration.

Envoyées dans le réseau ces lingettes sont un vrai problème pour le fonctionnement de la station : outre le fait qu'elles peuvent créer des bouchons dans les drains qui circulent sous les différents lits, elles sont un fléau pour les pompes autour desquelles elles s'enroulent.

Les pompes peuvent se mettre à dysfonctionner et s'user prématurément. Pour information le coût de changement d'une pompe s'évalue aujourd'hui à 1 900 € TTC environ.

La station de relevage du Foyer de Vie en compte deux, quant à la station d'épuration, il y en a quatre.

Alors pour éviter des coûts financiers dûs au changement du matériel et surtout pour que la station continue à fonctionner sans incident, il est préférable de jeter vos lingettes à la poubelle plutôt que dans le réseau... un geste simple qui permettrait de pallier à de sérieux problèmes .

PROPRETÉ DE NOS ANIMAUX

L'entretien des espaces verts publics de la commune est assuré par les employés communaux. Ils doivent pouvoir effectuer ces tâches de tonte sur des sites non pollués de déjections canines.

Par respect pour leur travail, il est fait appel aux propriétaires de chiens, en leur demandant de bien vouloir faire en sorte que leurs animaux de compagnie ne fassent pas leurs besoins dans ces lieux.

Sont concernés tous les abords des bâtiments publics, au Bourg et en dehors (école, église, mairie, cimetière, salle des fêtes, station d'épuration, stade de foot...).

Si vous n'avez pas la possibilité de promener votre animal vers des lieux appropriés, utilisez les sacs de ramassage, pour laisser ces espaces propres.

OBJETS TROUVÉS

Nous nous retrouvons, en Mairie, avec de nombreux objets trouvés qui nous ont été rapportés (habits, clés...).

N'hésitez pas, si vous avez perdu un bien, à passer vérifier à l'accueil, s'il n'est pas en notre possession.



CCAS SPECTACLE FOLKLORIQUE LA GEORGIE S'INVITE EN CHARTREUSE

TORI

L'ensemble de danses traditionnelles TORI vient de la ville de Tbilissi, capitale de la Géorgie.

Les chorégraphies sont soignées et mettent en valeur un répertoire de danses rythmées, colorées et exécutées avec beaucoup de grâce et de précision.

Le spectacle retrace l'histoire des différentes régions de Géorgie, avec des costumes traditionnels issus des terroirs locaux.



Les acrobaties interprétées principalement par les hommes enchantent un

public conquis par un mélange subtil de souplesse et de rigueur.

Cet ensemble est connu à travers le monde entier grâce à sa participation à de nombreux festivals internationaux de folklore.



*Tournée France
Folklore /
Festival des Cultures du
Monde
Maison des
associations
38500 Voiron*



*Mail : folklore.fetes@orange.fr
tel : 06 07 81 77 31*

**À LA SALLE D'ANIMATION RURALE DE ST JOSEPH DE RIVIERE
LE JEUDI 3 JUILLET 2014, À 20h30.
Prix de l'entrée : 5€ à partir de 16 ans, gratuit pour les enfants - buvette -**

URBANISME CONSTRUCTIONS NOUVELLES DISPENSÉES DE TOUTE FORMALITÉ

Le code de l'urbanisme dispense certains travaux de formalités compte tenu de leur caractère temporaire ou en raison de leur faible importance.

Ainsi, en dehors des secteurs sauvegardés, sont dispensés de formalités :

- * les constructions dont l'emprise au sol et la surface de plancher sont inférieures à 5 m² ;
- * les travaux d'entretien et de réparations ordinaires ;
- * la pose d'une clôture, si elle est installée en dehors d'un secteur sauvegardé et en dehors d'une commune imposant la déclaration préalable aux clôtures ;
- * sous certaines conditions : les constructions temporaires dès lors que la durée d'installation n'excède pas 3 mois ou 15 jours en sec-

teur sauvegardé ;

- * les piscines dont la superficie du bassin est inférieure ou égale à 10 m² ;
- * les dalles, terrasses ou plateforme de plain-pied.

Pour autant, à l'exception des constructions temporaires, il est très important de comprendre que **la dispense de formalités ne consiste pas à dispenser du respect des règles d'urbanisme** (sauf si elle consiste en une construction temporaire).

De telle sorte qu'une construction édictée en méconnaissance des règles de droit des sols peut faire l'objet de sanctions, quand bien même elle ne nécessite pas d'obtenir une autorisation de construire.



LES CM2 EN CLASSE VOLCANS

Nous sommes allés en Auvergne du mardi 22 jusqu'au vendredi 25 avril avec la classe de CM2 de St Laurent Du Pont.

1. Le premier jour.

Après 3 heures de car nous sommes arrivés dans le Parc des volcans d'Auvergne où nous avons rejoint Bertrand notre accompagnateur.

On est parti voir le puy de la Vache. C'est un cône « égueulé », ça veut dire qu'il a un cratère mais que la moitié du cratère s'est effondré pendant l'éruption, alors il a la forme d'un U.

2. Les volcans.

Nous sommes allés au puy des gouttes à 1200 m d'altitude. Bertrand notre guide, nous a appris la différence entre bombes volcaniques et scories . *Scories* : petites projections, *bombes* : grosses projections.

Nous avons appris comment se faisaient des cônes : ils se forment quand le magma monte et sort de la terre sous forme de lave fluide sans gaz, s'empile et forme un cône.

Pour retenir cette forme d'éruption, il y a la règle des **4 F** : l'éruption est eFfusive, la roche est Foncée, la lave est Fluide et le danger est Faible.

Les Dômes: ils se forment quand le magma monte mais s'arrête et forme une chambre magmatique. Le gaz remonte, forme une nuée ardente qui dévaste tout sur son passage puis la lave arrive sous forme de lave pâteuse puis elle refroidit et forme un dôme. Pour retenir cette forme d'éruption, c'est la règle des **4 P** : l'éruption est exPlosive, la roche Pâle, la lave est Pâteuse et le danger Puissant.

3. Volvic

Volvic est une eau minérale naturelle. On est allé visiter mercredi après-midi une des entreprises de celle-ci. On y a fait un quizz et on a appris que l'eau passe dans les roches des volcans.

Ensuite, nous sommes partis à la maison de la pierre de Volvic. C'est un petit musée creusé dans une ancienne coulée de lave. Nous y avons découvert comment les ouvriers travaillaient et sculptaient la pierre de lave.

4. Vulcania et le Saint Nectaire.

Vulcania est un parc sur le thème des volcans. Avec notre guide, nous avons regardé des maquettes sur l'Auvergne des volcans, visité les expositions et aussi fait des expériences. Nous avons aussi fait des attractions comme *le réveil des géants* ou *dragon ride*.

En fin de journée, nous nous sommes arrêtés dans une ferme pour découvrir la fabrication du St Nectaire.

5. Le lac Pavin.

Nous avons visité vendredi le lac Pavin. Il a été formé par une éruption phréatomagmatique, rencontre entre le magma et la nappe phréatique. Il existe plusieurs légendes sur ce lac dont celle du diable !

6. Nos impressions :

Sarah : j'ai aimé monter en haut des volcans.

Nicolas : J'ai adoré ce séjour en Auvergne et j'ai beaucoup appris sur les volcans.

Juliette : C'était très bien j'ai préféré le lac Pavin car la vue était superbe.

LES CM2 EN CLASSE VOLCANS (suite...)

Florent : J'ai bien aimé ce voyage et je me suis fait de nouveaux copains.

William : J'ai été content d'aller en Auvergne et de découvrir les volcans.

Léo : j'ai adoré aller sur les volcans, c'était trop génial.

Kéline : j'ai bien aimé la classe volcan car je me suis amusée.

Evann : C'était super !

Pierre : j'ai adoré Vulcania.

Marie : J'ai adoré visiter l'Auvergne.

Joakim : J'ai beaucoup appris et j'ai adoré ce séjour.

Maxence : J'ai bien aimé , ce que j'ai préféré c'est Vulcania.

Lee-Lou : J'ai adoré la classe volcan c'était génial et on a appris plein de choses.

Mathéo : J'ai bien aimé cette classe volcan, car nous avons rigolé et que j'ai beaucoup appris sur les volcans !

Léa : C'était super la classe volcan. Moi j'ai préféré Vulcania car il y avait des attractions et on ne marchait pas !

Ethan : C'était bien, on s'est amusé et on a marché.

Nathan : La classe volcan s'est très bien passée et je pense que nous avons beaucoup appris .

Mandine : Nous sommes rentrés tous contents de la classe volcan !

Loane : J'ai bien aimé les balades pendant ce séjour !!

Léa : J'ai bien aimé et je voudrais y retourner !!

Eric : Pendant cette semaine, j'ai appris plein de choses et je me suis bien amusé.

Tyffen : J'ai bien aimé la classe volcan car j'ai appris plein de choses.

Elisa : J'ai adoré la classe volcan.

Eve : J'ai adoré ce séjour et surtout Vulcania. J'espère retourner un jour en Auvergne.

Mathys : J'ai bien aimé Vulcania et aussi nous avons eu de nouveaux copains.

Guillaume :J'ai adoré ce séjour et j'ai bien aimé être avec la classe de St Laurent du Pont.

LES P'TITS MALINS ONT LA PAROLE



FAMILLES RURALES



L'Escapade Tyrolienne de l'association Familles Rurales a eu un immense succès mais seulement 60 personnes

ont pu partir 4 jours à la découverte du TYROL.

Visites guidées de Innsbruck, Axams, Rattenberg, Stans, Schxaz ou encore Wattens...

Des journées rythmées par la visite du tremplin olympique de saut à ski de Bersigel, une balade en calèche, une soirée tyrolienne, une visite du monde du cristal de Swarovski et bien sûr, la dégustation du traditionnel verre de schnaps. Deux Riviéroises ont même été choisies pour jouer d'instruments "insolites" et accompagner en musique des chants typiques du Tyrol....ambiance assurée...

Grace aux prestations de qualité proposées par le voyageur, tous les participants vont

garder de nombreux souvenirs. Et comme à l'accoutumée, enthousiasme, bonne humeur et rires ont fait partie du voyage.

Prochain voyage : 27 et 28 septembre 2014 destination le Lubéron.

Au programme :

* le samedi : marché provençal à Apt, continuation vers Cereste puis Roussillon ,visite du conservatoire des Ogres...

* le dimanche : visites des villages typiques du sud Lubéron, Cuccuron, Lourmarin (un des plus beaux villages de France), Oppede, Fontaine de Vaucluse...

Prix du voyage (assurances comprises) :

* pour les Riviérois : 188€. Règlement complet du voyage à l'inscription mais possibilité de faire plusieurs chèques ou de payer en chèques vacances.

Date limite des inscriptions : le 13 juillet 2014 sous réserve de places encore disponibles à cette date.

Renseignements et inscriptions auprès de Denise PÉGORARO au 04 76 55 17 74 ou de Michelle GHIOTTI au 06 45 16 05 51 ou par mail mich_gh@yahoo.fr.

COMITE DES FETES



Ce printemps, le comité des fêtes a organisé le premier concours de **nichoirs à oiseaux**. Dix participants ont répondu présent, dont le Foyer de Vie.

Nous remercions tous les concurrents et aussi les commerçants qui ont participé aux récompenses.

Famille COSME - prix du logement social,

Famille GRUFFAZ : prix du fonctionnaire,

Famille BUISSIERE/GROBLEWSKI : prix de l'originalité,

Famille SOMMER : prix de la récupération,

Famille SIRAND-PUGNET : prix de la joueuse,

Famille FRANCILLON : prix du déjà vu,

Famille SCLABAS : prix de la mode,

Famille CLAPERON/BUISSIERE : prix du chat perché,

Famille GROS BALTHAZARD : prix de la nature,

FOYER DE VIE : prix des petites mains.

Ce samedi 14 juin, a eu lieu la remise des récompenses à la salle d'animation rurale en présence des participants. Des friandises ont été offertes aux enfants.



Le samedi 5 juillet, le feu d'artifice sera tiré au plan d'eau vers 22h15, suivi du bal à la salle d'animation rurale. SATURNE ANIMATION vous fera danser jusqu'au bout de la nuit !

DON DU SANG

Une collecte est prévue à ST JOSEPH DE RIVIERE le **30 octobre 2014 de 17h00 à 20h00**, à la Salle d'Animation Rurale.

Nous vous attendons nombreux pour ce geste citoyen.

ASR - FOOTBALL

L'association Sportive Riviéroise recrute pour cette nouvelle saison 2014/2015.

En effet, toute personne, jeunes ou plus grands, aimant le foot et le sport collectif peut venir s'inscrire à l'A.S.R. Nous évoluons en 2ème division de district de l'Isère.

Pour ce faire, vous pouvez contacter le nouvel entraîneur : Willy au 06-26-82-92-61 ou le Président au 06-40-94-75-77.

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS

LE SUCCÈS DE FESTY FAMILLE



FESTY FAMILLE, qui se tiendra du 7 juillet au 1er août 2014, au complexe sportif Charles Boursier à ST LAURENT DU PONT, est un projet piloté par le Centre Social des Pays du Guiers.

C'est la mobilisation d'habitants, d'associations sportives et culturelles, de partenaires divers.

À FESTY FAMILLE, vous trouverez de la gaieté, de la convivialité et de la disponibilité; un espace aménagé conçu pour les familles et les habitants (bac à sable, lieu de repli en cas de pluie...)

À FESTY FAMILLE, vous essayerez des activités ludiques.

À FESTY FAMILLE, vous pourrez vous rencontrer qui que vous soyez, et être accueilli par des habitants, autour d'un verre, en toute simplicité... la buvette famille sera ouverte du



mardi au vendredi de 14h à 20h.

À FESTY FAMILLE, il y aura des animations régulières : ludobus, lectures, promenades, belote, hip hop poker, tennis et autres sports ; et des animations ponctuelles : la pêche, les ateliers créatifs, atelier graff et percussions... et plein d'autres surprises, ainsi qu'un temps musical, une fois par semaine.

A noter, dès aujourd'hui :

L'ouverture le 7 juillet avec le Big Ukulélé Syndicate à 19h en partenariat avec le collectif Saison Nomade et la clôture avec Les Baltringues Sunburst le 31 juillet.



Un cinéma plein air : le 18 juillet 2014 (film en cours de programmation).

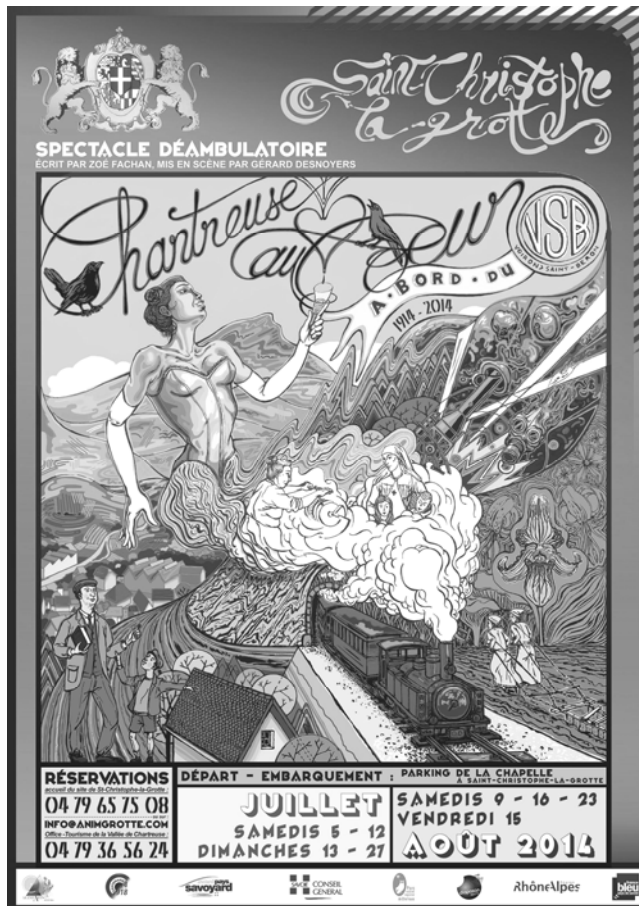
FESTY FAMILLE c'est une douzaine d'associations et autant d'intervenants aux compétences diverses. Si vous souhaitez vous investir un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas tous les jours : contactez nous au 06-42-20-85-05.

Une plaquette a été distribuée mi juin, à tout le territoire par le biais des écoles. Elle est aussi disponible au Centre Social des Pays du Guiers, dans les mairies et à la Maison du Tourisme.

N'hésitez pas à nous contacter au 04.76.55.40.80.

**SPECTACLE DÉAMBULATOIRE
ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ**

**« CHARTREUSE AU CŒUR A BORD DU VSB
1914-2014 »**



treuse à dépasser leurs querelles de clochers, y compris entre Dauphinois et Savoyards, pour qu'en 2014, l'union intercommunale du haut bassin du Guiers fasse prospérer le massif.

Pour convaincre, elles nous embarquent à bord du fameux VSB, le tramway Voiron-Saint Bérone qui desservait la Chartreuse au début du XXème siècle. De bourg en bourg, on découvre diverses facettes de la vie rurale, artisanale et industrielle de la Chartreuse en guerre. Un spectacle où l'humour le dispute au tragique.

8 représentations pendant l'été 2014 :

les samedis 5 et 12 juillet
les samedis 9, 16 et 23 août
le vendredi 15 août
à 19h00
les dimanches 13 et 27 juillet
à 17h30.

Le départ se fait au parking de la Chapelle, le spectacle déambulatoire dure environ 1h45 et il est ouvert à tout public (à partir de 6 ans).

Plein tarif : 12€ et tarif réduit : 8€.

Pour réserver vos places :

**Accueil Site Historique
de Saint Christophe la Grotte**

Tél : 04.79.65.75.08
mail : info@animgrotte.com

**Office du Tourisme
de la Vallée de Chartreuse**

73360 Les Echelles
Tél : 04.79.36.56.24

Informations pratiques

Possibilité de restauration à la fin du spectacle sur réservation à l'auberge du site historique de Saint-Christophe-la-Grotte (prix du repas : 12€)

Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents, prévoir vêtements chauds, chaussures de marche, lampes de poche, et suivant le temps, habits de pluie.

Très bon spectacle à toutes et tous !

Une nouvelle création théâtrale animera cet été la Voie Sarde de ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ.

Il s'agit d'un spectacle déambulatoire, en plein air, qui invite à un étonnant voyage à bord du Tramway Voiron-St Bérone (le VSB) en remontant la Voie Sarde.

1914-2014 : un voyage de cent ans qui vous mènera, à bord du VSB, de 1914, début de la grande guerre mondiale à 2014 création de la nouvelle communauté de communes Cœur de Chartreuse.

Une pièce de Zoé FACHAN, mise en scène par Gérard DESNOYERS et produite par Aliéarts Scènes.

**Chartreuse au cœur
À bord du VSB 1914-2014**

La Chartreuse en 1914. Les femmes font courageusement leur part de l'effort de guerre quand débarquent du futur une cantatrice déjantée et sa fille Espérance. L'une prédit la victoire et l'évolution de la condition féminine. L'autre appelle les enfants de Char-

LA 15ÈME ÉDITION DES JEUX D'ÉTÉ DES COLLÉGIENS



Chaque année, le service départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire de l'Isère (U.N.S.S.) organise, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère : les Jeux d'Été des Collégiens.

C'est le point d'orgue des activités de pleine nature pour l'ensemble des collèges du département de l'Isère et pour la 3ème année consécutive, cet événement sportif se déroule sur la commune de Saint-Joseph-de-Rivière.



Sur le site du stade de foot et sur les sentiers du bois de Plantimay, pas moins de 350 élèves pour 29 collèges isérois représentés, se sont élancés, par équipes de sept jeunes, à l'assaut des différentes animations sportives.

Au programme, des activités classiques comme le VTT - formule Run and Bike, la course d'orientation, la course tout terrain, le trail avec des passages chronométrés mais aussi des sports de découverte comme le tir à l'arc, le biathlon : tir à la carabine laser et course à pied, le sport boule ou encore l'ergomètre (rameur).

Malgré une météo capricieuse, une pluie persistante en fin d'après-midi, les jeunes se sont pris au jeu, ont fait preuve d'un bel esprit sportif, se sont essayés à des nouveautés et surtout ont profité d'un site naturel très agréable.

Pour les nombreuses personnes chargées de l'organisation et les dirigeants, cette journée dédiée aux collégiens a pour objectif de mettre en valeur la plus grande autonomie des équipes et de proposer aux collégiens des

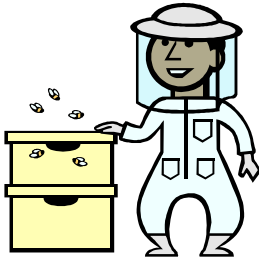


activités qu'ils n'avaient jusqu'alors pas pratiquées.

Alors : objectif atteint ! La remise des récompenses s'est déroulée sur le stade, vers 17h, où les quinze premières équipes se sont vues attribuer coupes et autres prix.

La pluie n'a en rien terni cette belle journée qui clôture l'activité de l'U.N.S.S. pour l'année.

L'ABEILLE DAUPHINOISE SYNDICAT D'APICULTURE DE L'ISÈRE



Chaque année, au printemps, nos concitoyens peuvent être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques : colonisation des fenêtres et volets, arrêt d'un essaim dans un arbre...

Chacun souhaite que son « problème » soit réglé rapidement car les abeilles sont considérées, à tort ou à raison, comme un danger, surtout lorsqu'il y a des enfants.

L'interlocuteur historique était la caserne des pompiers à travers le SDIS qui se retournait

vers les apiculteurs afin de les charger de récupérer les essaims, quand cela était possible.

Aujourd'hui, nous avons mis en place un dispositif efficace : un numéro de téléphone unique pour une intervention rapide. Le régulateur de notre syndicat aura la charge de trouver un apiculteur local qui se chargera de cette récupération.

Pour joindre le régulateur chargé de St Joseph de Rivière, contactez M. SAINT PIERRE au 06.12.86.12.48

LE MEDIATEUR NATIONAL DE L'ENERGIE

Le médiateur national de l'énergie est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, qui a pour mission d'informer, de conseiller et de protéger les consommateurs d'électricité et de gaz naturel.

Tous les consommateurs particuliers et, depuis les dispositions de la loi du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre, les artisans, commerçants et professions libérales, certaines PME (moins de 10 salariés et 2 M€ de CA), associations à but non lucratif et syndicats de copropriétaires, collectivités locales, peuvent ainsi recourir gratuitement au médiateur pour les aider à trouver une solution amiable au différend qui les oppose à leur fournisseur ou distributeur.

Pour tous les litiges nés de contrats conclus avec un fournisseur ou un distributeur d'électricité ou de gaz naturel, et après une réclamation écrite préalable infructueuse, le médiateur interviendra auprès des opérateurs, lancera des investigations et proposera une solution.

Pour toute saisine du médiateur, le dossier doit comprendre tous les éléments utiles à

son examen : copie des courriers échangés, des factures, du contrat, justificatifs des frais engagés, etc... Cette démarche peut également s'opérer en ligne, sur notre site internet. Pour les cas ne relevant pas strictement des compétences du médiateur prévues par la loi, une réponse, la plus précise possible, sera systématiquement apportée afin d'orienter utilement les consommateurs.

Pour saisir le médiateur, ou demander une information, vous pouvez recourir à trois moyens gratuits :

* en ligne, sur internet à l'adresse www.energie-mediateur.fr

* par courrier (sans affranchissement) à Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 09

* par téléphone au 0 800 112 212.

Retrouvez également des informations pratiques sur les démarches, les droits des consommateurs et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics géré par le médiateur : www.energie-info.fr.

Enfin, vous pourrez vous inscrire à notre newsletter électronique depuis le site www.energie-mediateur.fr

MAIRIE

Ouverture de l'accueil public :
le lundi de 16h00 à 19h00,
le mercredi de 9h00 à 12h00,
le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Tél : 04 76 55 21 69

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le mercredi de 18h00 à 19h00,
- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37
mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires actuels :

Le mardi de 17h00 à 19h00.
Le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h00.

Horaires juillet 2014 :

Pas de permanence les mardis 8 et 15 juillet.

Ouverture à 10h00 les mercredis et samedis 9, 12, 16, et 19 juillet.

Fermeture du 11 au 16 août.**Horaires rentrée scolaire :**

Les horaires d'ouverture du **mercredi** changent. À la place de 9h00 à 11h00, ce sera **de 15h00 à 18h00.**

AGENCE POSTALE COMMUNALE**Bureau de poste et gestion de la location des salles communales.**

* lundi de 16h00 à 19h00,
* mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00
* jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30.

PERI-SCOLAIRE
LE SAC A JOUETS

Directeur : Gwénaél BOUVIER.
Téléphone : 04.76.37.14.23.
mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr
Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

CRÈCHE HALTE-GARDERIE
LE SAC A JOUETS

Directrice : Sophie PUGET.
Téléphone : 04.76.55.28.79
mail : crechesacajouets@orange.fr
Horaires :
du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARTREUSE GUIERS

Téléphone : 04.76.66.81.74.
Fax : 04.76.66.13.65
mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique :
de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h00.

Ouverture au public :

Le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchèterie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00.

Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Ramassage des ordures ménagères.

Sur la commune la tournée s'effectue le lundi et le jeudi.

MANIFESTATIONS 2014**- JUILLET-**

Samedi 5 - Bal et feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes

- SEPTEMBRE -

Samedi 6 - Bol d'Air Moto organisé par le Comité des Fêtes

RAPPEL DE BON VOISINAGE

Par arrêté municipal, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est règlementée.

Les travaux de bricolage ou jardinage ne peuvent être réalisés que pendant les plages horaires suivantes :

1- les jours ouvrables :

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

2- les samedis :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

3- les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
DE FRANCOIS BROTTES

Député de l'Isère et Président de la Commission des Affaires Economiques.

77 Place de la Mairie
38660 LA TERRASSE

Tél : 04.76.92.1896

Fax : 04.76.92.18.98

Francois.brottes@wanadoo.fr

www.francois-brottes.com